

Kit d'électrochimie 1002711

Instructions d'utilisation

09/12 ALF



1 Description

Le kit d'électrochimie est conçu pour la mesure de potentiels électrochimiques de divers métaux, lors de travaux pratiques en classe.

Il est composé d'une cuve plate utilisée comme cellule électrolytique, de 8 électrodes à plaques réalisées dans différents matériaux, d'un multimètre numérique avec cordons de mesure et pinces crocodile.

2. Contenu du colis

- 1 cuve plate
- 1 plaque en cuivre
- 1 plaque en zinc
- 1 plaque en fer
- 2 plaques en nickel
- 1 plaque en aluminium
- 2 plaques en charbon électrolytique
- 1 multimètre numérique avec cordons de mesure et pinces crocodile

3. Accessoires

Électrodes à plaques en tant que pièces de rechange du kit d'électrochimie (1002711).

Jeu de 10 plaques en cuivre	1002712
Jeu de 10 plaques en zinc	1002713
Jeu de 10 plaques en fer	1002714
Jeu de 5 plaques en nickel	1002715
Jeu de 10 plaques en aluminium	1002716
Jeu de 5 plaques en charbon	1002717

4. Caractéristiques techniques

Cuve :	85x70x45 mm ³
Électrodes à plaques :	76x40 mm ²

5. Utilisation

- Insérer les électrodes à plaques dans les rainures de la cuve.
- Remplir la cuve avec la solution chimique correspondante.
- Brancher l'appareil de mesure pour mesurer les tensions et les intensités.
- Nettoyer et sécher l'ensemble des appareils et des électrodes juste après les essais.
- Conserver les produits chimiques utilisés qui ne peuvent pas être recyclés et doivent être éliminés, dans des récipients spécifiques, puis les jeter conformément aux réglementations sur l'élimination des déchets.

6. Précisions sur l'expérimentation

Le professeur est responsable de la réalisation, en bonne et due forme, de l'expérience par les élèves.

Le professeur doit se familiariser, avant la réalisation des expériences, avec l'utilisation des appareils et le déroulement du test, il doit prévenir les élèves des risques potentiels et les informer sur la prévention des accidents.

Chaque professeur de chimie doit être avisé des consignes de sécurité, des dispositions sur la prévention des accidents, et est tenu de les respecter.

Les consignes de sécurité et la manipulation des produits chimiques sont réglementés par la loi sur les produits chimiques (ChemG), l'ordonnance sur les substances dangereuses (GefStoffV), les règles techniques sur les substances dangereuses (TRGS) 450, et par d'autres décrets et directives des différents Bundesländer.

7. Traitement des déchets

- L'emballage doit être déposé aux centres de recyclage locaux.
- Si l'appareil doit être jeté, ne pas le jeter dans les ordures ménagères. Il est important de respecter les consignes locales relatives au traitement des déchets électriques.

